



## **Zone portuaire : 3000 tonnes de terres dépolluées, propices au jardinage**

**Les opérations de dépollution de la zone portuaire entamées il y a deux (02) ans par la Société togolaise de stockage de Lomé (STSL) spécialisée dans les secteurs hydrocarbure-pétrole et l'ONG Envipur, sollicitées par le ministère de l'Environnement, ont permis à ce jour de dépolluer au total 3000 tonnes de terres contaminées par les énergies fossiles.**

Ces 3000 tonnes de terres ont été en effet dépolluées à 99,6 % pour les hydrocarbures et à 83,3% pour les huiles et graisses, des résultats qui vont au-delà de la moyenne (80 %) fixée par les normes européennes.

Ces terres « sauvées » pourront être réutilisées pour le jardinage, et exploitées sans aucun danger chimique ni aucune conséquence néfaste sur la santé des riverains. Ce qui devrait mettre fin à la dissémination dans la nature des polycycliques et toutes autres substances nocive pour la santé et l'environnement du port.

Il y a quelques années à Lomé, les terres de la zone portuaire étaient en effet contaminées par les déchets émanant principalement des hydrocarbures, huiles, graisses, bitume, kérosène et toute autre substance polluante qui abonde dans le secteur. Une situation alarmante dont se sont immédiatement

saisies les autorités nationales en commençant depuis juin 2017, une opération de dépollution.

Le Port de Lomé représente le poumon de l'économie togolaise. Il occupe une place de choix sur le continent grâce à la qualité de ses prestations et aux atouts naturels dont-il dispose (seul port en eau profonde dans la sous-région, porte d'accès aux pays de l'hinterland). Cependant, les activités qui s'y déroulent ont quelquefois des répercussions sur la santé et l'environnement. Ce qui doit encourager les principaux acteurs à être vigilants, prudents et par-dessus tout, moins pollueurs d'autant plus qu'en Afrique, la pollution atmosphérique dans les villes est un fléau aux conséquences fâcheuses que tentent de combattre les pouvoirs publics.

En 2016, la capitainerie du Port autonome de Lomé a enregistré 1311 tankers qui ont transporté 13.983.587 tonnes d'hydrocarbures. L'année suivante, 19.316.506 tonnes d'hydrocarbures ont été transportées par 1375 pétroliers. Des chiffres qui ont amené le Togo à protéger son domaine maritime et portuaire contre la pollution.

Pour y arriver, le pays a notamment mis en place le plan Pollution maritime (Polmar), le Plan national d'intervention d'urgence (PNIU), le plan d'Organisation de secours d'urgence (Orsec), le Plan national de contingence (PNC) qui est un outil de gestion et de prévention des catastrophes.

Des ateliers de coordination des dispositifs de sécurité et de lutte contre la pollution ont été également organisés par les pouvoirs publics en vue de faire un diagnostic, identifier les insuffisances et faire des recommandations pour rendre efficaces les outils de lutte antipollution.

**David S.**